

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 26/08/2021

Participants	Béatrice PRITZY, Bruno DESCOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Marie-Odile GARNIER, Pascal GARNIER, Maxime GIRARD, Jean Michel GUIGNARD, Robert GUYOT, David LETONDAL, Laurie MAUGAIN, Mikael NICOLAS, Christophe REGNIER.
Absent(s)	Philippe GROS (excusé), Cédric BRAGARD (excusé)

Auditeurs : aucun

Secrétaire de séance : Maxime GIRARD

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22/06/2021**

Approuvé à l'unanimité.

- **Intervention de Florian Greusard de Valforest**

Gestionnaire de la forêt communale, Florian Greusard a présenté les parcelles non-soumises à l'appui de plans de situation. Quelques foyers de scolytes sont à surveiller dans les parcelles de La Chaux.

- **Urbanisme**

- DP Jean-François Prévalet pour panneaux photovoltaïques 11 Rue des Roches.
- DP division de parcelle Dominique Cattin, parcelle ZN 111.
- PC accordé à Matthieu Saillard et Hélène Grison pour maison d'habitation, lotissement Le Bois Joli.
- C U opérationnel pour Paul Faget (grande rue) parcelle F56, 1273 m².
- PC demandé par Ludovic Orsat et Mathilde Couteret pour une maison d'habitation rue des Tilleuls, parcelle ZN 156, 789 m².
- PC demandé par Cédric Bragard et Fanny Magnenet pour construction d'un gîte rue de Pontarlier, parcelle ZM 123, 1973 m².

- **Opération d'ordre budgétaire**

Ouverture de crédit au 6713 (Secours et dots) pour verser les primes de naissance au titre des années 2020 et 2021.

Approuvé à l'unanimité.

- **Terrain communal rue du Grand Bois**

Deux demandes ont été reçues en Mairie pour l'achat de la parcelle de terrain à bâtir Rue du Grand Bois, cadastrée F n°427 d'une contenance de 741 m² :

- Corentin Bellay et Mme Giannitrapani,
- Anthony et Nadia Tauleigne.

Après vote à main levée, la parcelle est attribuée à Monsieur et Madame Tauleigne par 10 voix Pour et 2 Abstentions.

- **Questions diverses**

- Visite guidée de l'église par Colette Pritzky pour Le maire et les Adjointes. Les travaux de rénovation de la voute à gauche en entrant seront pris en charge par la commune.
- Au vu de la situation sanitaire, la municipalité n'organisera pas la journée du patrimoine en 2021.
- Les inscriptions pour l'affouage se feront du 6 septembre au 1er octobre au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture ou par mail à l'adresse mairie@chappedhuin.fr (fournir une attestation responsabilité civile).

La séance est levée à 22H25.